



OPÉRATEURS DE MACHINERIE LOURDE

La Ville de Danville est actuellement à la recherche d'opérateurs de machinerie lourde.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Le titulaire de ce poste effectue les travaux qui lui sont assignés relativement à l'entretien et la construction de chemins, le déneigement, la signalisation routière, l'entretien et la surveillance du réseau d'aqueduc et d'égout.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Effectue les travaux de manœuvre lors des travaux exécutés par les travaux publics.
- La personne doit donc être en mesure de travailler physiquement et de soulever des poids.
- Effectue des travaux de voirie générale et des travaux de manœuvre lors des travaux d'infrastructures de la Ville notamment lors de la réalisation de travaux d'asphaltage, de réparation de réseaux d'aqueduc et d'égout;
- Participe au chargement et au déchargement du matériel transporté;
- Opère et conduit les différents véhicules lourds de la Ville;
- Veille à la propreté de son véhicule ainsi qu'à sa bonne condition de roulement (nettoyage, lavage, plein d'essence) et effectue les travaux d'entretien préventif requis pour le bon fonctionnement du véhicule; rapporte toute défectuosité mécanique;
- Exécute tout autre travail connexe requis par son supérieur.

QUALIFICATION ET RESPONSABILITÉS

- Comme condition de pratique, l'opérateur détient obligatoirement un permis de conduire en règle minimalement de classe 3.
- A la capacité de comprendre et d'appliquer les techniques d'opération et l'habilité de conduire divers types de véhicules avec équipement que l'employeur possède.
- Connaît et respecte les règlements de sécurité et de la circulation pour les véhicules et équipements qu'il conduit et opère.
- A une bonne coordination visuelle, auditive et manuelle.
- Fait preuve de jugement et a le sens des responsabilités.
- Posséder des connaissances du milieu municipal (installation et réparation de conduites).

- Aime travailler en équipe.
- Détient de l'expérience comme opérateur de machineries lourdes et idéalement, possède ses cartes d'opérateur de machineries lourdes.

HORAIRE DE TRAVAIL

Selon la convention collective de travail en vigueur.

SALAIRE ET CLASSIFICATION

Selon la convention collective de travail en vigueur, taux opérateur journalier.

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Faire parvenir votre candidature par courriel à : direction@danville.ca par la poste ou en personne au 150, rue Water, Danville, QC J0A 1A0.

Veillez noter que seuls les candidats retenus seront contactés.